

SOMMAIRE

Actualités des diplômés - 1

Actualités de l'Association - 6

Actualités des alumni - 7

Actualités des partenaires - 8



Éditorial. L'Association du Collège et de l'École de droit est heureuse de publier sa cinquième lettre d'information. Ce numéro revient sur les nombreux événements organisés tout au long du second semestre de l'année 2022/2023, qui témoignent de l'activité rayonnante de nos deux diplômés et de leur développement auprès des praticiens.

Ce lien avec les professionnels est notamment illustré par l'aboutissement d'un projet de longue date qui marque le retour de nos alumni-praticiens au sein de l'Association. Symbole d'un renouveau pour la section Alumni de l'Association, nous avons la joie d'annoncer la mise en ligne de l'Annuaire des diplômés du Collège et de l'École de droit. L'élection d'un nouveau bureau au mois de juillet dernier incarne également ce renouvellement. La Présidente de la section Alumni, Maître Agathe Raquin, avocate à la Cour et ancienne étudiante des deux formations, témoigne de ce lien qui unit les alumni aux diplômés du Collège et de l'École de droit et à l'Association.

Nous espérons que l'année à venir permettra de riches rencontres entre les étudiants du Collège et de l'École de droit et les alumni de ces deux diplômés – dont la lettre d'information se veut être le l'une des preuves du lien unissant étudiants et diplômés.

Nous vous souhaitons une bonne lecture. **M. Le Dall**



Actualités des diplômés

Une conférence sur l'éloquence judiciaire animée par Bertrand Périer



Le 23 février 2023, dans le cadre de la préparation au concours de Plaidoyers du Collège de droit, les étudiants de troisième année ont eu la chance de participer à une conférence sur la **prise de parole en public** animée par Me Bertrand Périer.

Ce dernier a insisté, avec talent et humour, sur **l'importance de la parole pour le juriste** à travers le partage de ses expériences et des jeux oratoires avec les étudiants.

Des étudiants juristes à la découverte du cinéma

En deuxième année, les étudiants du Collège de droit suivent l'enseignement de « **Droit et culture** », dispensé par Madame Diana Villegas, qui propose l'étude de thèmes relevant du droit et de la justice à partir de leurs représentations dans différentes manifestations culturelles et artistiques telles que la littérature, l'art, le cinéma, l'architecture et la musique.

Cet enseignement invite à interpréter le droit et la justice à travers les sens et les formes. Dans cette perspective, les travaux de trois étudiantes de la promotion 2021/2022 du Collège de droit ont été sélectionnés pour être présentés sous la forme de podcasts dans l'émission « **La Justice à l'Œil** » d'Amicus Radio.



À travers trois films d'époques et de genres différents, Salomé Cahen (*Laurence Anyways* de Xavier Dolan, 2012), Madeleine Le Dall (*Les assassins de l'ordre* de Marcel Carné, 1970) et Lua Vu (*Le voyage de Chihiro* de Hayao Miyazaki, 2001) ont mobilisé leurs connaissances juridiques et leur regard de spectatrice afin d'analyser ces œuvres cinématographiques.

- Plus d'information : <https://college-ecole-de-droit.u-paris2.fr/fr/college-de-droit/vie-du-college-de-droit/droit-et-culture-les-realizations-des-etudiants>
- Retrouver l'émission : <https://radio.amicus-curiae.net/podcast/des-etudiantes-juristes-a-la-decouverte-du-cinema/>

Retour sur la Master Class de l'École de droit



Le 13 mars dernier, se tenait la troisième édition de la **Master class de l'École de droit**. Cet exercice, au cours duquel les élèves de l'École de droit plaident en appel une affaire déjà jugée en première instance, a réuni étudiants, avocats, magistrats et professeurs.

Trois étudiants de l'École, accompagnés par **Me Mathieu Brochier** (associé, cabinet Darrois) ont débattu sur le fond d'un conflit entre la **liberté d'expression** et les **droits de la personnalité**.

La Cour et le public, à la suite d'un échange animé, n'ont pas retenu d'atteinte aux droits de la personnalité et ont donc confirmé le jugement tout en condamnant les parties à partager les dépens.

- Plus d'information : <https://college-ecole-de-droit.u-paris2.fr/fr/retour-sur-la-master-class-de-lecole-de-droit-2023>

Actualités du partenariat avec l'Ordre des Avocats à la Cour de cassation et au Conseil d'État

Dans le cadre du partenariat entre le Collège de droit et l'Ordre des Avocats aux Conseils, tous les étudiants de deuxième année ont eu l'opportunité de **visiter les locaux de l'Ordre**. Certains ont même eu la chance d'être accueillis par son président, **Me François Molinié**. Des échanges particulièrement stimulants pour les étudiants !



Dans le prolongement de ce beau partenariat, des étudiants du Collège de droit ont également eu le privilège d'assister, le lundi 12 juin, à la **finale de la Conférence du stage des Avocats aux Conseils**, qui met aux prises de brillants juristes chaque année. Un grand merci à l'Ordre et à Me François Molinié, son Président, pour leur invitation !

- Plus d'information : <https://college-ecole-de-droit.u-paris2.fr/fr/college-de-droit/partenariats/parteneriat-avec-lordre-des-avocats-au-conseil-detat-et-la-cour-de>

La guerre totale, conférence du général Benoît Durieux

Dans le cadre des **enseignements de « Grands enjeux stratégiques »**, dispensés par le Professeur Jean-Vincent Holeindre, les étudiants de première année du Collège de droit ont eu l'honneur d'assister le 30 mars 2023 à une conférence du **Général Benoît Durieux**, Directeur de l'Institut des hautes études de la défense nationale et Directeur de l'Enseignement militaire supérieur, en présence du Président de l'Université, **Stéphane Braconnier**.

La conférence, intitulée « Peut-on éviter la guerre totale ? Réflexions sur l'évolution de la guerre au regard de la situation en Ukraine », a permis au Général Durieux d'expliquer la **distinction entre les notions de guerre et de guerre totale** à la lumière du conflit en Ukraine. Pour ce dernier, la guerre en Ukraine présente certains aspects d'une guerre totale, notamment à travers son objectif (pratiquement illimité) et l'implication de l'ensemble de la population.

Enfin, le Général Durieux a démontré que la guerre totale était renouvelée dans ses expressions par les nouvelles technologies et les moyens de cyberattaque qui permettaient de mener une guerre au-delà des seuls champs de bataille.



- Plus d'information : <https://college-ecole-de-droit.u-paris2.fr/fr/la-guerre-totale-conference-du-general-benoit-durieux-mars-2023>

Vernissage de l'exposition « Clichés d'audience »

Mardi 4 avril 2023, a eu lieu le vernissage de l'exposition « **Clichés d'audience** » dans le Patio du centre Assas. Cette exposition, créée par le **Musée du Barreau de Paris** et organisée au sein de l'Université en collaboration avec **l'École de droit**, a permis au public de découvrir des photographies de célèbres procès pénaux (tels quel celui d'Henri Landru ou de Pierre Goldman).

Cet événement, organisé en présence du **Président de l'université** et du **Bâtonnier de l'ordre des avocats au barreau de Paris**, fut l'occasion de réunir étudiants, universitaires et praticiens. L'exposition a été accessible au public du 5 avril au 5 mai dernier.

De la désobéissance à la subversion, un état de la menace en France

Le 17 avril dernier, le Collège et l'École de droit, avec l'Association, ont organisé une conférence portant sur le thème « **De la désobéissance à la subversion : un état de la menace en France** ».

Deux **officiers de la gendarmerie nationale** ont présenté un état des lieux des menaces actuelles pour l'ordre public en France, son contexte et son évolution devant un public composé d'étudiants de licence et de master, de doctorants et d'universitaires.

Les intervenants ont abordé les menaces constituées par les **mouvements d'ultradroite et d'ultragauche** : bien que différents quant à leur structure ou à leurs références, les deux mouvements ont en commun la volonté de renverser le système en place. Ils sont antisystèmes et mènent, en employant chacun des stratégies différentes, des actions violentes.

Les intervenants ont également expliqué la **distinction entre la subversion et la désobéissance**. Si la première consiste « simplement » à adopter une attitude violente contre les forces de l'ordre, la désobéissance implique la constitution de groupes très structurés - et très obéissants - pour mener à bien une action. Dans ce contexte, le **maintien de l'ordre** implique de mettre en œuvre différents moyens afin de préserver l'ordre public sur le territoire national.

À l'issue de la présentation, les officiers ont échangé avec l'assistance, qui a fait part de son vif intérêt pour les questions discutées.

L'Association remercie chaleureusement **Grégoire Lemarchand-Ghica**, chargé de mission pédagogique de nos deux diplômés, pour avoir organisé avec succès cet événement commun.

➤ Plus d'information : <https://college-ecole-de-droit.u-paris2.fr/fr/de-la-desobeissance-la-subversion-un-etat-de-la-menace-en-france>



Un mois de juin riche en événements

Retour sur la table ronde « La part du droit dans la décision de l'entreprise » de l'École de droit

La troisième édition des **Dialogues de l'École de droit** s'est tenue le jeudi 8 juin dernier. Cette table ronde, au cours de laquelle de **prestigieux intervenants** ont échangé avec l'assistance composée d'étudiants, d'universitaires et de professionnels, fut l'occasion de débattre sur « **La place du droit dans la décision de l'entreprise** ». De nombreux sujets furent abordés : l'impact de la complexification et de la profusion de la norme sur l'entreprise, les rôles respectifs du juriste d'entreprise et de l'avocat ou l'impact à venir du développement de l'intelligence artificielle sur le métier de juriste d'entreprise.

Après de **stimulants échanges**, public et invités se sont retrouvés dans le jardin du centre Vaugirard, autour d'un cocktail.



➤ Plus d'information : <https://college-ecole-de-droit.u-paris2.fr/fr/retour-sur-la-table-ronde-la-part-du-droit-dans-la-decision-de-l-entreprise-de-lecole-de-droit>



Concours de Plaidoyers du Collège de de droit

Dans le prolongement des enseignements sur la rhétorique, l'éloquence et l'art oratoire, la **troisième édition de la finale du Concours de Plaidoyers du Collège de droit** s'est tenue le 12 juin dernier dans le Patio du Centre Assas, en présence du Président de l'Université.

Les étudiants de troisième année étaient invités à plaider en binômes sur l'un des trois cas imaginés à partir de romans sélectionnés par l'équipe pédagogique : *Le loup des steppes* d'Hermann Hesse, *La lettre écarlate* de Nathaniel Hawthorne et *Léviathan* de Paul Auster.



Félicitations à **Joséphine Jos** et **Valentine Petit** qui ont remporté la finale pour leur plaidoyer à l'accusation dans le procès de *La lettre écarlate*.

Des prix ont été remis à l'ensemble des finalistes ainsi qu'aux deux lauréates par **Emmanuelle Filiberti**, directrice des éditions de Lextenso, ainsi que par la Société de législation comparée et la Société d'édition Les Belles Lettres.



Dans le cadre du partenariat entre l'Association du Collège de droit et le cabinet Reed Smith, un stage a également été proposé par **Me Natasha Tardif**, managing partner du cabinet Reed Smith, à **Magray Harrouk** afin de la féliciter de son excellente prestation.

➤ Plus d'information : <https://college-ecole-de-droit.u-paris2.fr/fr/concours-de-plaidoyers-2023-du-college-de-droit-retour-sur-la-finale>

Résultats du concours d'article

À l'occasion de la finale du Concours de Plaidoyers, des prix ont également été remis aux lauréats du **concours d'article** organisé par l'Association et dont le jury était composé des professeurs Genicon et Caffin-Moi. Un grand bravo à **Jules Burgo-Küntzmann** (CDD2) et **Sarah Vivat** (EDD2) pour leur article intitulé « Vers une smart justice régulée », ainsi qu'à **Anaïs Cheynet** (CDD2) et **Clémence Lombard** (CDD3), qui ont reçu une mention spéciale du jury pour leur travail.



Actualités de l'Association

Bureau de l'Association

L'assemblée générale de l'Association a eu lieu le 4 juillet dernier.

Victor Bordereau et **Victoire Ohannessian** ont été respectivement élus aux postes de Président de la section Collège et Président de la section École. Ont également été désignés : **Agathe Raquin** (Président de la section Alumni), **Mathilde Charrière** (Secrétaire générale), **Nicolas Adoui** (Secrétaire général adjoint), **Rémi Adam** (Trésorier) et **Maëlys Meury** (Trésorière adjointe).

Administration - Votre Bureau
N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou suggestion !



Victor Bordereau
Président de la section Collège
2e année du Collège



Victoire Ohannessian
Présidente de la section École
Présidente de l'Association



Agathe Raquin
Présidente de la section Alumni
Avocate



Mathilde Charrière
Secrétaire générale
Alumni



Nicolas Adoui
Secrétaire général adjoint
2e année du Collège



Rémi Adam
Trésorier
2e année de l'École



Maëlys Meury
Trésorière adjointe
2e année du Collège

Auprès des futurs étudiants du Collège et de l'École de droit

Soucieuse d'assurer la notoriété des diplômes du Collège et de l'École de droit, l'Association a pris part aux divers événements de présentation des diplômes. C'est ainsi que le **Collège de droit** a participé à la **journée portes ouvertes** organisée le 14 janvier 2023 au Centre Vaugirard de notre Université. Par ailleurs, les étudiants ont présenté notre formation **dans plus de 70 lycées, en France comme à l'étranger.**

Les étudiants de l'École, quant à eux, furent présents lors de la journée des Masters organisée au Centre Assas le 15 mars. Ils ont également animé deux réunions, l'une sur les masters pour les étudiants de troisième année du Collège, et l'autre sur la présentation de l'École aux étudiants de L3.

Rencontre avec nos alumni



Le mardi 28 février, **Me Pierre Pérot** (Diplômé du Collège de droit en 2012 et de l'École de droit en 2014, Président de notre Association en 2022-2023 et avocat chez August Debouzy) et **Me Erwan Legendre** (Diplômé du Collège de droit en 2016 et du certificat de l'École de droit en 2017, avocat chez Simmons & Simmons) ont présenté la **profession d'avocat** aux étudiants du Collège et de l'École de droit.

Nous les remercions chaleureusement pour leurs témoignages sur la découverte et l'accès à cette profession, ainsi que leur expérience sur son exercice.

Le voyage de l'Association, organisé du 3 au 5 février à **La Haye (Pays-Bas)**, fut l'occasion pour les étudiants du Collège de droit de visiter la **Cour internationale de justice (CIJ)** et le Palais de la Paix et d'assister à une **conférence** passionnante sur le rôle de la CIJ, son fonctionnement et son impact.

À la suite de cet exposé, qui a fait écho aux enseignements dispensés au sein de la Filière « Droits étrangers, comparaison et enjeux juridiques internationaux » du Collège de droit, les étudiants ont pu **échanger avec l'intervenant** : ce moment fut l'occasion d'évoquer les principales décisions la Cour et d'expliquer les différents métiers qui y sont exercés.

Voyage du Collège de droit



Le séjour s'est poursuivi par des promenades sur la plage de Scheveningen ou la visite de la ville et notamment de son musée, le célèbre Mauritshuis, qui abrite une collection de près de 800 œuvres de peinture néerlandaise parmi lesquelles on retrouve *La Jeune Fille à la perle* (Vermeer), *La leçon d'anatomie du docteur Tulp* (Rembrandt) ou *Le Taureau* (Paulus Potter).



Actualités des alumni

Mise en ligne de l'Annuaire des diplômés du Collège et de l'École de droit

L'Association se réjouit de la **mise en ligne** de son **Annuaire des diplômés du Collège et de l'École de droit**. Il s'agit du **réseau des alumni** de ces deux diplômes. Ce réseau illustre l'attachement des deux diplômés, et celui de l'Association, au maintien d'un lien avec toutes les promotions des diplômés.

L'Annuaire permet notamment de **rechercher des alumni**, de **retrouver vos camarades de promotion** et d'**enrichir votre réseau professionnel**, car vous pouvez notamment y indiquer votre parcours professionnel. L'Annuaire nous permet aussi de suivre vos parcours et l'insertion professionnelle des diplômés.

L'inscription, simple et rapide, est accessible à partir de ce lien : <https://alumni.assocolegecolededroitassas.fr/>. Nous invitons tous nos alumni à s'y inscrire.

Le réseau est déjà fort de plusieurs dizaines d'inscrits. Pour faciliter votre inscription, vous pouvez nous contacter pour que nous vous transmettions un guide d'utilisateur.

Nous remercions **Alexandre Le Pape-Gardeux**, Président de l'Association de 2020 à 2022, et **Émilien Chakri**, chargé de mission pédagogique des diplômés de 2022 à 2022, pour avoir oeuvré à la conception de cet Annuaire.



Annuaire des diplômés
du Collège et de l'École
de droit d'Assas



Actualités des partenaires

Partenariat avec le Conseil Supérieur du Notariat

Le 22 février 2023, le Collège de droit a conclu un partenariat avec le **Conseil Supérieur du Notariat**, en présence de sa Présidente, **Me Sophie Sabot-Barcet**, et du Président de l'Université, **Stéphane Braconnier**.



Le Conseil supérieur du Notariat est la **clef de voûte de l'institution notariale**. Seul organe de la profession habilité à s'exprimer au nom des notaires de France, il représente la profession auprès des pouvoirs publics et détermine sa politique générale. Ce partenariat vise à sensibiliser les étudiants à la profession notariale, à son rôle dans notre droit et à ses enjeux contemporains.

Dans le cadre de celui-ci, les **étudiants de deuxième et de troisième année du Collège de droit** ont eu la chance d'être reçus le 14 avril dernier au sein des locaux du Conseil Supérieur du Notariat pour une **présentation concrète du métier de notaire**, de l'organisation et de l'évolution de la profession notamment face aux enjeux numériques.



- Plus d'information : <https://college-ecole-de-droit.u-paris2.fr/fr/college-de-droit/partenariats/partenariat-avec-le-conseil-superieur-du-notariat>

Un nouveau partenariat pour la section Collège de droit de l'Association



La section **Collège de droit de l'Association** est heureuse d'annoncer la conclusion d'un partenariat prestigieux avec l'Étude **Chevreux**, en présence de **Me Murielle Gamet**, sa Présidente.

Ce partenariat illustre la poursuite de l'ouverture du Collège de droit sur le monde professionnel. À travers le déploiement d'actions communes et concrètes dès l'année prochaine, cette collaboration permettra de mieux faire connaître aux étudiants les différentes facettes du notariat.

Atelier de mentoring au sein du cabinet Reed Smith



Lundi 19 juin, des étudiants du Collège de droit ont eu la chance de participer à un **atelier de mentoring** organisé avec le **cabinet Reed Smith**, dans le cadre du partenariat qui l'unit à la section Collège de l'Association.

L'atelier a commencé par une **présentation générale de la profession d'avocat** au cours de laquelle les membres du cabinet ont rappelé la place fondamentale de l'avocat dans la société.

Dans un second temps, les étudiants ont été répartis en **petits groupes** et ont pu échanger sur des **questions plus pratiques** avec les avocats qui les accompagnaient. Les échanges avec les avocats ont été riches d'enseignements et de précieux conseils ont été transmis aux étudiants.